

Le copyright est un droit anglo-américain qui n'est pas pleinement efficace en France, dont le système est distinct.

- 🗸 💿 Vrai
 - O Faux

Question 2

Le droit moral (du droit d'auteur) comprend les prérogatives suivantes :

Attention, plusieurs réponses sont possibles.

- ✓ ☑ la paternité de l'œuvre ;
- ✓ Ie droit au respect de l'œuvre ;
 - ☐ la reproduction commerciale de l'œuvre ;
- ✓ ✓ le droit de divulgation de l'œuvre ;
 - ☐ le droit à la lapidation de l'œuvre.

La protection des bases de données, au moyen du droit sui generis, vise à protéger l'investissement dans la constitution et la conception de bases de données.



O Faux

Question 4

Une œuvre tombe dans le domaine public après

- O 5 années sans utilisation commerciale.
- O 70 ans à compter des 21 ans de l'auteur.
- 🗸 💿 70 ans après le décès de l'auteur.

La protection des "données personnelles", et son encadrement, relève d'un droit fondamental.



O Faux

La protection des données personnelles est une application concrète du droit au respect de la vie privée consacrée par divers textes fondamentaux. La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme (art. 8, § 1), la Charte européenne des droits fondamentaux (art. 7) et les principes constitutionnels français lui confère ainsi sans discussion la nature de droit fondamental.

Question 6

Il existe un *paquet européen* de protection des données, adopté en 2016, qui vise à réglementer la collecte et l'utilisation des données à caractère personnel.

- ✓ C'est exact et le RGPD en fait partie.
 - O Non, seul le RGPD vise les données personnelles.

Un "paquet" européen est un ensemble d'instruments législatifs (plusieurs directives, directives et règlement ...) poursuivant le même objectif. C'est le cas du paquet "protection des données" adopté en 2016, comprenant notamment le règlement général de protection des donnée personnelles (RGPD), instrument phare d'harmonisation de la protection de ces données au sein de l'Union européenne.

Avec l'adoption du RGPD les règles sont harmonisées en Europe (28 États membres au jour de son entrée en vigueur).

- O Non, car les États membres peuvent décider de l'appliquer ou non (opt-out).
- ✓ Oui, car c'est un règlement, donc une source unique commune aux États membres.
 - O Cela dépend des mesures envisagées.

Question 8

Le RGPD à une portée extraterritoriale.



O Faux

Le contenu substantiel des règles contenues dans le RGPD s'appliqueront aux opérateurs installés hors de l'UE dès lors qu'ils offrent des biens et des services au citoyen européen

Toute forme de message publicitaire accessible en ligne doit :

Attention, plusieurs réponses sont possibles.

- ✓ ✓ être identifié comme message publicitaire.
- ✓ ☑ identifier son bénéficiaire.
 - renvoyer vers le site vendant la prestation.

Question 10

Le particularisme de la formation d'un contrat en ligne est qu'il est soumis à un formalisme électronique.

- 🗸 💿 Vrai
 - O Faux

Il y a une obligation d'information préalable en matière d'e-commerce.

- ✓ Oui et cette information doit être accessible en permanence sur le site.
- X Non, il faut une information au moment de la conclusion du contrat seulement.

Question 12

Une offre (de contrat) en ligne engage le professionnel tant que cette offre demeure accessible de son fait.

- O Non, une offre n'est valable que durant un temps raisonnable.
- ✓ Oui, la loi l'impose et cette règle est propre aux contrats en ligne.

Si mon offre de service en ligne fait appel à divers autres prestataires, j'ai une responsabilité à assumer concernant la bonne exécution de leur propres prestations à l'égard de mon client.

- O C'est inexact, on n'est responsable que de ses propres actes.
- ✓ C'est exact, il existe en ce cas précis un régime particulier de responsabilité de plein droit du fait d'autrui.
 - O C'est exact, mais uniquement dans l'hypothèse où les prestataires en question sont étrangers.

Question 14

Il peut exister des règles spéciales applicables au commerce électronique suivant la nature du bien ou du service ou selon la manière dont le bien ou le service sont commercialisés.

- 🗸 💿 Vrai
 - O Faux

Il existe des règles spécifiques, dites règles sectorielles, tenant compte spécifiquement du commerce électronique, concernant :

Attention, plusieurs réponses sont possibles.

- ✓ ✓ le commerce du tabac et de l'alcool.
- ✓ ✓ le commerce des médicaments.
 - ☐ les sites de rencontres entre adultes.
 - ☐ les armes à feux.

Entraînez-vous à assurez la conformité d'une entreprise au RGPD

Évaluez votre risque de responsabilité